

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Allianz Convertible Bond Catégorie d'Actions AT (EUR)



ISIN LU0706716387

WKN A1JPF2

PRODUIT

Allianz Convertible Bond (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz Global Investors Fund qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors. Le compartiment et ce document d'informations clés sont autorisés et réglementés par Commission de Surveillance du Secteur Financier dans Luxembourg (www.cssf.lu).

Allianz Global Investors GmbH, est une société de gestion de capitaux allemande supervisée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 19.09.2025.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée indéterminée. Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Une assemblée générale des actionnaires du Compartiment peut mettre fin à la gestion du Compartiment conformément aux règles du Compartiment. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Compartiment confiera la gestion du Compartiment à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

OBJECTIFS

Accroissement du capital à long terme en investissant dans des Titres de créance convertibles des Marchés obligataires européens conformément à des caractéristiques E/S.

Les actifs du Compartiment sont investis conformément à des caractéristiques E/S. Le Compartiment investit au moins 60 % de ses actifs dans des obligations convertibles telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 40 % de ses actifs dans des obligations autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir entièrement ses actifs dans des obligations à haut rendement, qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur, dont jusqu'à 10 % peuvent être investis dans des obligations assorties d'une notation CC (par Standard & Poor's) ou inférieure (y compris des titres en défaut). Jusqu'à 40 % des actifs du Compartiment peuvent être détenus directement dans des dépôts à terme et/ou (dans la limite de 20 % des actifs du Compartiment) dans des dépôts à vue et/ou investis dans des Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à des fins défensives et/ou de gestion de la liquidité. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des ABS et/ou MBS. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des OPCVM et/ou OPC. En outre, le Compartiment peut investir ses actifs dans l'exercice de droits de souscription, de conversion et d'option sur des investissements tels que des titres de créance convertibles et/ou des obligations contingentes convertibles en Actions et titres ou droits comparables.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales (caractéristiques E/S) avec l'application simultanée de certains critères d'exclusion minimum pour les investissements directs. Le modèle d'informations précontractuelles du Compartiment présente toutes les données pertinentes relatives au champ d'application, à la description et aux prérequis des caractéristiques E/S, ainsi que les critères d'exclusion appliqués.

Au moins 70 % du portefeuille du Compartiment seront évalués en vertu de l'« Intensité moyenne pondérée des GES (Intensité GES) », qui est la moyenne pondérée de l'intensité GES (en tonnes d'équivalent CO2 par million de ventes) du portefeuille du Compartiment. Le portefeuille à cet égard ne comprend pas de dérivés ni d'instruments non évalués par nature (par exemple, les liquidités et les Dépôts). L'Intensité GES sera prise en compte en garantissant que l'Intensité GES du portefeuille du Compartiment est en permanence inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment, qui a été attribuée au calcul relatif à cet indice.

Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable. Allianz Global Investors GmbH se réserve le droit de restreindre le rachat d'actions dans certaines circonstances (par exemple, une augmentation des demandes de rachat) ou de suspendre le rachat d'actions dans des circonstances exceptionnelles.

Nous réinvestissons les revenus dans le Compartiment.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Dépositaire: State Street Bank International GmbH - Luxembourg Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.), veuillez consulter la section « AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ».

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Compartiment s'adresse à des clients de détail qui possèdent des connaissances de base et/ou de l'expérience en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Compartiment 4 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous ne pouvez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre/résilier facilement votre Compartiment, ou de devoir le vendre/résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce

Compartiment dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le classement du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer à l'avenir. Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce Compartiment ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les risques importants suivants ne sont pas entièrement pris en compte par l'ISR :

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les risques de ce Compartiment et l'exposer à d'autres risques tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque opérationnel (une description complète des risques est disponible dans le Prospectus).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Compartiment lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Compartiment dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 10/2019 et 10/2023. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 5/2020 et 5/2024. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2/2016 et 2/2020.

Période de détention recommandée: 4 ans

Exemple d'investissement: 10.000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	7.040 EUR -29,6 %	7.510 EUR -6,9 % chaque année
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	8.150 EUR -18,5 %	8.920 EUR -2,8 % chaque année
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9.840 EUR -1,6 %	9.840 EUR -0,4 % chaque année
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10.820 EUR 8,2 %	10.930 EUR 2,2 % chaque année

QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Un défaut de la société de gestion n'a aucune incidence directe sur vos paiements, car la loi stipule qu'en cas d'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, le Compartiment ne fait pas partie de la masse de l'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, mais reste indépendant.

Par conséquent, l'insolvabilité de la société de gestion ou du dépositaire

désigné du Compartiment n'entraînera pas la perte de l'argent investi dans le Compartiment par l'investisseur.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, le dépositaire du Compartiment peut soit liquider le Compartiment et distribuer le produit aux investisseurs du Compartiment, soit confier sa gestion à une autre société de gestion.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si

c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR par an sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	444 EUR	928 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,4 %	2,3 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,9 % avant déduction des coûts et de -0,4 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous rachetez après 1 an:
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	296 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	136 EUR
Coûts de transaction	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 4 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Compartiment peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 4 ans pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements

médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le Compartiment est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Compartiment, vous ne paierez que la commission de sortie. La procédure détaillée de rachat de parts du Compartiment est décrite dans le Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veuillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Numéro de téléphone : +49 69 24431 140
Site Internet : <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>
Adresse e-mail : investorrightsandcomplaints@allianzgi.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>
Ce Compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, et qui publie ensuite les informations pertinentes (article 8 du SFDR).

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment de cette SICAV, ce qui peut entraîner des frais d'entrée. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de cette SICAV. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des

compartiments de cette SICAV. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.
Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur: <https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, les documents réglementaires, y compris le Prospectus, le rapport annuel en anglais et dans certaines langues. Également disponible gratuitement auprès de Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.
- Performances passées jusqu'à 10 ans et scénarios de performance
- Dernière version du Document d'informations clés du Compartiment.